

Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes - Année 2025

	Indicateur calculable (1=ooui, 0=non)	Nombre de points maximum de l'indicateur	Résultat final obtenu	Nombre de points maximum de l'indicateur calculable	Nombre de points obtenus
1- Ecart de rémunération (en %)	1	40	3,6	40	40
2- Ecart de taux d'augmentations individuelles (en % ou en nombre équivalent de salariés)	1	35	0,0	35	35
3- Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	1	15	100	15	15
4- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	10	4	10	10
Total des indicateurs calculables				100	100
INDEX (sur 100 points)				100	100

L'index a été présenté aux élus CSE.